

NOUVELLE ECO-CONTRIBUTION « JEUX & JOUETS »

Suite à la parution de la loi AGECE (Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire), de nouvelles filières REP* voient le jour.

L'éco-organisme ECO-MOBILIER a été agréé récemment pour la filière **JEUX et JOUETS**.

Ainsi, un adhérent de cet éco-organisme réalisant déjà une déclaration sur les éléments d'ameublement doit également adhérer et obtenir son identifiant unique (**IDU**) pour la filière **JEUX & JOUETS**.

Sources : Ecomobilier

Le périmètre des produits concernés (exemple)



Points d'attention sur le périmètre des produits

Articles d'écriture et de dessin

- Ne pas prendre en compte le poids des articles d'écriture et de dessin lors de la tarification

Les articles électriques et électroniques

- si jouet inclus dans la DEEE => pas concernées par la filière JOUETS
- Si jouet non inclus dans la DEEE => REP JOUETS
- Si présence d'un module électrique non solidaire => REP EEE & REP JOUETS

Les vélos, cycles et piscines

- Vélos entrant dans le cadre de la directive sécurité jouet => REP JOUETS
- Pataouettes (NF EN 71) => REP JOUETS

NOUVELLE ECO-CONTRIBUTION « JEUX & JOUETS »

Une 1^{ère} déclaration concernant le dernier trimestre 2022 devra être réalisée au plus tard le 31 janvier 2023.

Puis en période courante, les déclarations seront **trimestrielles**.

👉 Il est donc temps de s'organiser pour la gestion de cette déclaration et le recueil d'informations auprès des fournisseurs étrangers.

Le cabinet THOT EXPERTISE vous informera régulièrement de la mise en place de cette filière et de vos nouvelles obligations (déclaration, montant des contributions etc.).

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question pratique que peut se poser votre entreprise.

Notre cabinet constitué d'experts spécialisés dans les filières Responsabilité Elargie du Producteur (Emballages, DEEE, Mobilier, Papiers, Textile...) accompagne au quotidien de nombreuses entreprises dans la mise en conformité, l'optimisation et l'externalisation de leurs déclarations.

Nous contacter :

03.25.02.65.58

accueil@thotexpertise.com

**REP : Responsabilité Elargie du Producteur*